



Notre solidarité : Un territoire à décoloniser



MARCHE DES PRIVILÈGES

→ *Cahier*, [Chapitre 1 : Défis de la solidarité: mettre en jeu nos privilèges](#)
et [Chapitre 3 : Canadien-ne-s en solidarité internationale](#)

Durée : De 1h30 à deux heures

Il est possible de réaliser une version courte de la marche en se limitant par exemple aux points 2, 3 et 4 de la première partie (1h) ou seulement à la seconde partie de la marche (45 min.).

Participant-e-s : Entre 6 et 30 personnes.

Cette activité s'adresse à toute personne engagée en faveur d'un changement social et intéressée à explorer les questions de discrimination et d'exclusion sociale; tout en étant conçue plus spécifiquement pour les personnes engagées dans des actions de solidarité internationale.

Matériel : Il est important d'avoir un espace suffisamment grand pour que tou-te-s les participant-e-s puissent se tenir debout côte à côte et marcher une quinzaine de pas devant soi.

Pour réaliser la discussion sur le transfert de privilèges à la fin de la seconde partie de la marche sur les privilèges spécifiques à la coopération internationale, il peut être utile d'utiliser les « cartons privilèges » que vous trouverez à la fin de l'activité.

Notes pour l'animation :

La marche des privilèges sert d'amorce pour la discussion sur les privilèges.

Cette activité peut confronter et susciter beaucoup d'émotions chez les participant-e-s. Les animatrices doivent par conséquent avoir une certaine expérience en intervention de groupe pour gérer adéquatement les réactions défensives, les sentiments de culpabilité, les jugements de valeur et les préjugés qui peuvent faire surface lors de l'exercice.

Cette activité ne devrait pas se réaliser avec des contraintes de temps trop rigides : il est important de prévoir le temps nécessaire pour gérer les différents enjeux émotionnels et procéder à une activité de bilan qui laisse place à une discussion sur les pistes d'actions.

Nous recommandons aux animatrices de réaliser plusieurs moments de *débriefing* en cours d'exercice. Dans l'activité décrite ci-dessous, des questions sont proposées pour réaliser un « retour sur l'activité » après chacune des étapes.

PREMIÈRE PARTIE : IDENTIFIER NOS PRIVILÈGES

Objectifs

- Prendre conscience de nos privilèges de classe, genre, race, habileté et orientation sexuelle ;
- Souligner l'aspect historique et social de ceux-ci ;
- Prendre conscience des rapports de pouvoir qui façonnent nos identités sociales (ex : « femme », « blanche », « pauvre », etc.) pour comprendre leur impact sur nos relations de solidarité ;
- Aborder les deux facettes du pouvoir et des privilèges qui en découlent : à la fois facteur d'oppression et outils pour notre solidarité.

Déroulement :

1. Discussion d'introduction :

→ *Cahier*, [1.1 Qu'est-ce que l'oppression, pp. 16-18](#)

- **Pourquoi nous impliquons-nous dans des initiatives de solidarité internationale ?**

Les participant-e-s sont invité-e-s à cerner leurs motivations. La discussion portera sur les injustices qui nous révoltent et nous ont amené-e-s à développer des projets solidaires Nord/Sud.

- **Quelles sont ces « injustices » ?**

Nous cherchons ici à identifier les différentes divisions au sein de la société (entre classes sociales, entre sexes/genre, identités racialisées, etc.). Les animatrices prennent notes au tableau des différents concepts énumérés par les participant-e-s tout en amenant l'analyse vers une approche en termes de « catégories sociales » et de « rapport de pouvoir ». À la fin de cet exercice collectif, les animatrices auront expliqué les différentes catégories sociales qui seront par la suite reprises lors de la Marche des privilèges, en insistant sur leur origine historique :

Classes sociales

Sexe / genre

Hétérosexisme

Race sociale

Colonialisme et occidentalocentrisme

Validisme

Intersectionnalité des oppressions : Notre position sociale au sein des rapports de pouvoir qui divisent la société est définie par la conjugaison de ces oppressions.

2. Présentation : une approche en termes de « privilèges »

→ Cahier, [1.2 L'hégémonie de la normalité](#)
et [1.3 Mettre en jeu nos privilèges](#), pp. 19-21

- **Comment se manifestent ces différents rapports de pouvoir ?**

> **Privilège** : Jouissance de libertés, droits, avantages, accès ou possibilités dont bénéficient les membres du groupe dominant dans une société ou dans un contexte donné, habituellement non reconnus et tenus pour acquis alors que les mêmes libertés, droits et avantages sont refusés aux groupes marginalisés, désavantagés et moins valorisés.¹

Une distribution inégale des pouvoirs, libertés, avantages au sein de la société. Les membres des catégories sociales dominantes ont des « privilèges » (généralement pris pour acquis), qui sont refusés aux autres membres de la société. *Les privilèges ne sont pas liés à ce qu'on a pu dire ou faire en tant qu'individu, ils expliquent plutôt pourquoi on a eu la possibilité de le dire ou de le faire.*

Le premier privilège est peut-être celui d'ignorer nos privilèges et d'ainsi concevoir que notre réussite personnelle se base uniquement sur nos capacités personnelles et non sur nos avantages au sein de la société. La première étape consiste donc à prendre conscience de nos privilèges.

- **Quels sont les privilèges que vous identifiez au sein de la société canadienne ?**

L'animatrice invite les participant-e-s à nommer des privilèges qu'ils identifient au sein de la société canadienne (exemples : les hommes ont des revenus supérieurs aux femmes, les personnes de couleur blanche occupent des meilleurs emplois, etc.). En se basant sur ces exemples, la réflexion est portée sur les types de privilèges.

Si le fait de détenir un privilège implique, par définition, que celui-ci est refusé à d'autres, cela ne signifie pas que tous les privilèges sont négatifs en soi. Certains renvoient à des droits qui doivent être distribués équitablement entre tous et toutes (exemples : sentiment de sécurité, accès à l'éducation, etc.), alors que d'autres impliquent nécessairement un rapport d'oppression (voir son sexe ou son identité racialisée surreprésenté dans les médias, etc.) et ne pourraient être distribués entre tous et toutes (exemple : même si tous les habitant-e-s de la planète avaient les ressources nécessaires pour voyager en avion, ce type de transport serait écologiquement insoutenable).

Proposition : Bien que les individus ne soient pas responsables des privilèges dont ils ont hérités à leur naissance, il importe de prendre conscience de ceux-ci afin de favoriser leur redistribution et/ou de les combattre, et d'abolir ces rapports de pouvoir, sources d'injustices.

¹ Fondation canadienne des relations raciales. Glossaire. [En ligne] http://www.crr.ca/component?option=com_glossary/Itemid,553/lang,french (Consulté le 18 décembre 2010.)

3. La Marche des privilèges

Consignes :

Les participant-e-s se tiennent debout sur une ligne droite, épaule contre épaule, au fond de la pièce. Ils et elles avanceront pas à pas vers l'avant de la pièce sur une ligne fictive représentant l'accès au pouvoir.

L'animatrice fait lecture d'une série de privilèges en présentant les luttes sociales qui les ont dénoncés. Suite à chaque énoncé, les participant-e-s concerné-e-s sont invité-e-s à faire un pas vers l'avant. Lorsque l'affirmation ne les concerne pas, ou qu'ils et elles ne souhaitent pas y répondre, les participant-e-s restent sur place.

Notes pour l'animation :

La liste des privilèges suivante étant longue, il est suggéré de choisir trois ou quatre affirmations par catégorie.

Certains des énoncés peuvent soulever des malaises chez certain-e-s participant-e-s. (Par exemple, dans la catégorie "origine sociale", une participante peut être gênée d'afficher la précarité économique de sa famille.) Nous recommandons donc aux animatrices de choisir préalablement les énoncés qui seront lus lors de l'activité en fonction du degré de cohésion du groupe et du niveau de confiance entre participant-e-s (nous avons apposé un astérisque aux énoncés qui nous semblaient plus sensibles).

Origines sociales et classes sociales actuelles :

*La lutte de classes théorisée par l'idéologie marxiste a mis en évidence la division des sociétés en **classes sociales** « prolétaires » et « bourgeoises » où l'une détient les moyens de production et l'autre vend sa force de travail. Loin de s'effacer au sein d'un nouvel ordre néolibéral, les inégalités économiques se creusent au sein des sociétés et entre elles. Les classes sociales, et leurs différentes appellations, « pauvres », « classe moyenne », « élite économique » sont aujourd'hui largement définies par le métier, l'éducation, les qualifications, les revenus, les possessions, etc.*

- Mes parents ont fait des études supérieures.
- Je n'ai jamais dû sauter un repas parce qu'il n'y avait pas assez d'argent pour acheter de la nourriture dans la maison dans laquelle j'ai grandi. *
- Mes parents n'ont jamais été sans emploi ou sans revenu.*
- J'ai hérité d'argent ou de propriétés de valeur.
- J'ai fréquenté une école privée ou bien j'ai déjà pris des vacances avec mes parents à l'étranger.
- Ma famille possédait la maison où j'ai grandi ou je suis actuellement propriétaire d'une habitation.
- Je n'ai pas peur d'avoir faim ou de me retrouver à la rue.
- Je consacre moins de 30% de mes revenus à mon loyer.
- Mon habitation compte plus de deux pièces par habitant.

Classes de genre et hétérosexisme :

*Le mouvement féministe radical a démontré la construction sociale de la féminité et de la masculinité. Si le sexe est une donnée biologique, la culture qui lui est associée (les pratiques sociales comme la division des tâches, les caractéristiques de personnalité associées au genre, etc.) varie dans l'histoire et selon les sociétés. Le **genre** féminin ou masculin est une catégorie sociale.*

*En outre, les luttes des gais et lesbiennes ont mis de l'avant une analyse de l'**hétéronormativité** qui fait de l'hétérosexualité la norme sociale universelle et de l'homosexualité l'exception voire la déviance.*

- Je peux marcher sans peur seul-e dans les rues, à toute heure et en tous lieux.
- Je peux me décharger facilement de la responsabilité des travaux domestiques et des soins aux personnes de mon entourage.
- Lorsque j'en ai (eu) besoin, j'ai (eu) accès sans difficultés à des ressources et services pour le contrôle des naissances.
- Mes représentant-e-s élu-e-s sont en grande majorité des représentant-e-s de mon propre sexe.
- Je peux être certain-e que la langue quotidienne ordinaire inclura mon sexe.
- Mes humeurs ne seront jamais questionnées selon la période du mois.
- Les grandes religions sont menées par des gens de mon propre sexe.
- La décision de m'embaucher ne sera jamais basée sur les probabilités que je puisse prochainement souhaiter fonder une famille.
- Mon ou ma partenaire et moi pouvons nous démontrer de l'affection en public sans crainte de regards désobligeants. *
- Je ne me suis jamais senti-e en danger à cause de mon orientation sexuelle. *
- Je n'ai pas (eu) à « révéler » mon orientation sexuelle, car mon entourage la prend pour acquis. *
- Je n'ai jamais eu peur que mon employeur ou mes collègues découvrent mon orientation sexuelle. *
- On ne me demande pas de réfléchir sur ou de défendre mon orientation sexuelle. *
- Je n'ai jamais ressenti de malaise ni de sentiment d'inadéquation vis-à-vis du genre qui m'a été attribué à la naissance. *

* Certaines dimensions des nos identités sont visibles alors que d'autres non, Comme ce peut être le cas de l'orientation sexuelle ou de l'identification au genre. Pour cette raison, les énoncés précédents peuvent être perçus comme étant plus sensibles. Nous encourageons toutefois les animatrices à établir les conditions de respect permettant d'aborder ce thème afin de ne pas perpétuer les tabous qui entourent l'homosexualité et le transgenre.

Race sociale :

Le mouvement des Afroaméricain-e-s aux États-Unis a mis en évidence l'apartheid silencieux entre les Blancs et les Noirs, dénonçant l'idéologie raciste et ses implications, ce mouvement a déconstruit la notion de « race » en tant que donnée naturelle pour montrer le processus de « racialisation » des non blancs, en tant que catégorie sociale opprimée. Bien que le terme de « race » n'ait plus sa place dans les discours « politiquement correct », le processus de « racialisation » des individus et les structures racistes de nos sociétés n'ont pas pour autant disparus.

- Dans ma vie quotidienne, je ne suis pas susceptible de me faire demander: « Tu viens d'où? ».
- Je peux voir des gens partageant mon identité racialisée largement représentés à la télévision et dans les médias.
- On ne me demande jamais de parler « au nom de » mon groupe culturel.
- Je n'ai jamais cru que la police m'interpellait en raison de la couleur de ma peau.
- On ne risque pas d'associer mes habiletés physiques, mon odeur corporelle ou ma silhouette à la couleur de ma peau.
- Je peux sans difficulté acheter des affiches, cartes postales, livres d'images, cartes de vœux, poupées, jouets et magazines pour enfants représentant des gens de ma « race » ou de mon groupe social.

Colonialisme et occidentalocentrisme :

*Les mouvements anticoloniaux ont non seulement dénoncé les rapports entre pays « coloniaux » ou « impérialistes » et peuples « colonisés », mais également les catégories sociales créées au sein même des sociétés entre « blancs » et « indiens » ou « noirs » (en tant que descendant d'esclave) et les autres rapports entre catégories « ethnicisées » héritées généralement du passé colonial. Les diverses luttes pour l'auto-détermination, entre autres celles des peuples autochtones, ont également permis de démontrer l'hégémonie de la **culture occidentale** sur les autres systèmes de croyances et d'organisation sociale.*

- Mes ancêtres sont venus au Canada par choix.
- Mes parents sont nés au Canada.
- Ma langue maternelle est une langue officielle du pays où je vis.
- On enseigne la culture de mes ancêtres à l'école primaire et secondaire.
- Quand on me parle d'héritage national et de « civilisation », on me montre que ce sont des gens de ma couleur qui en sont les bâtisseurs.
- Je peux porter des signes religieux en public sans risquer d'être accusé-e de ne pas m'intégrer dans la société québécoise.

Validisme :

*Le validisme réfère à une discrimination fondée sur les **capacités** physiques, mentales ou émotionnelles. La personne valide n'a pas conscience qu'elle est valide, elle se dit « normale » ce qui l'empêche de voir que les infrastructures, les représentations du corps, les normes sociales, etc. excluent une partie de l'humanité.*

- Mon corps est considéré comme la normalité dans la population. *
- Aucune étiquette médicale n'est accolée à ma personne. *
- Ma condition physique ne me cause généralement pas de difficultés pour accéder à un lieu ou à un évènement public.
- On n'a jamais mis en doute mes capacités à accomplir une tâche en raison d'un diagnostic médical. *

Intersectionnalité des oppressions :

Une personne ne peut pas se définir par une seule catégorie sociale, que ce processus relève de l'identification individuelle ou des étiquettes imposées par sa société, l'individu se positionne toujours aux croisements de plusieurs catégories. L'intersectionnalité véhicule l'idée selon laquelle les rapports de pouvoir entre différentes catégories sociales s'entrecroisent, se conjuguent pour déterminer la position sociale d'un individu et son vécu de l'oppression.

- Je n'ai jamais subi de la discrimination de la part d'un fournisseur de soins de santé. *
- Mes parents me disaient que je pouvais être tout ce que je souhaitais dans la vie. *
- Je n'ai jamais senti que les membres de ma communauté d'appartenance étaient des éléments indésirables au sein de la société québécoise. *

4. Retour sur l'activité :

→ Cahier, [1.3 Mettre en jeu nos privilèges](#) pp. 20-24

L'animatrice invite le groupe à mener une réflexion en deux temps :

(1) Debriefing : réflexion sur les sentiments ressentis pendant la marche

- Comment vous sentez-vous par rapport à votre position ? Êtes-vous à votre aise dans cette position ? Êtes-vous surpris-e-s par la distribution des positions (privilèges) au sein du groupe ?

(2) Positions sociales au sein de la société canadienne

- Les personnes de votre entourage aurait-il la même position ?
- Selon vous, quels sont les membres de la société canadienne qui seraient aux deux extrémités de cette ligne du pouvoir ?

- Vous considérez-vous comme des étant « privilégié-e-s » au sein de la société canadienne ?

(3) Réflexion sur le pouvoir : [de la culpabilité à la responsabilité](#)

L'animatrice choisit un exemple (catégories sociales) pour lequel la majorité des participant-e-s ont fait un pas vers l'avant. Par exemple, pour un groupe à majorité Blanc, l'exemple de la « race sociale » peut être choisie :

- La majorité d'entre vous ont réagi par l'affirmative aux privilèges liées à la « blanchité », vous considérez-vous pour autant comme étant des individus racistes ?

Dans cet exemple, nous (en tant que membre du groupe Blanc) sommes membres du groupe dominant mais nous concevons comme étant en *solidarité* avec le groupe opprimé. Nous ne sommes pas d'accord avec les privilèges que nous confère cette appartenance au groupe dominant. Nous sommes en quelques sortes en « *déloyauté* » face à notre groupe d'appartenance, car nous refusons de jouir des privilèges qui sont refusés aux autres.

Plutôt que d'en rester au stade de la *culpabilité*, nous voulons orienter la réflexion vers un sentiment de *responsabilité* : nous avons hérités de privilèges (historiques), comment les utilisons-nous ?

Si l'on n'a pas de contrôle sur les privilèges obtenus à notre naissance, on peut cependant choisir la manière dont on utilisera ces privilèges, ce qui génère un sentiment de responsabilité plutôt que de culpabilité. Alors que le sentiment de culpabilité réfère au sentiment individuel, aux besoins personnels et est orienté vers le passé, le sentiment de responsabilité est tourné vers l'action future.

SECONDE PARTIE : PRIVILÈGES PROPRES À LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Autant les personnes engagées dans des actions de solidarité internationale depuis leur terre natale que les coopérant-e-s qui travaillent à l'étranger, possèdent des privilèges spécifiques à leur position de Canadien-ne: la citoyenneté, le passeport, la position et l'image du Canada à l'international sont autant d'éléments, à l'apparence banale, qui confèrent à celle ou celui qui les possède des privilèges indéniables.

→ *Cahier*, [3.1 Privilèges spécifiques à l'exercice de la solidarité internationale](#), pp. 72-74, et [Qui aide qui ?](#) p. 82.

Les réseaux de solidarité internationale auxquels participent des actrices du Nord comme du Sud se présentent comme une forme alternative de relations, basée sur des principes d'égalité. Toutefois, les relations Nord/Sud participant d'un rapport de domination historique, les bonnes intentions ne sont pas suffisantes pour renverser ces inégalités. La question se pose donc à savoir comment parvenir à transformer cette relation à la base inégalitaire ?

→ Voir dans le *Cahier* : [1.3 Mettre en jeu nos privilèges](#) et [3.3 Rapport à l'autre](#)

Objectifs spécifiques à la seconde partie

- Reprendre l'analyse en termes de rapports de pouvoir pour comprendre les défis inhérents aux relations solidaires entre acteurs du Nord et du Sud ;
- Prendre conscience de nos privilèges propres en tant que Canadien-ne engagé-e en solidarité internationale et de la manière dont ces privilèges structurent des rapports inégaux entre actrices du Nord et du Sud ;
- Réfléchir à la possibilité d'abandonner ou de transférer nos privilèges.

1. Discussion d'introduction :

Nous proposons maintenant de réaliser le même exercice en se positionnant cette fois au sein de la société mondiale.

- **Selon vous, notre position au sein de la société mondiale sera-t-elle différente de celle au sein de la société canadienne ? Pourquoi ?**

De la même façon, les privilèges liés à notre citoyenneté canadienne sont liés à des rapports de pouvoir historique : colonialisme et impérialisme, domination historique des économies du Sud en fonction des besoins du Nord, domination politique des États du Nord au sein des institutions multilatérales, domination de la pensée occidentale présentée comme représentant des valeurs universelles, etc.

Encore une fois, nous ne cherchons pas à nous culpabiliser mais bien à identifier les rapports de pouvoir pour les dépasser.

Par exemple, bien que nous ne nous considérons pas comme des membres économiquement privilégiés au sein de la société canadienne, il en va autrement lorsque nous voyageons dans le Sud. Cette nouvelle position est souvent source de malaise, voire de culpabilité. Or il importe de se rappeler que nous sommes en désaccord avec cette distribution de privilèges, tant au sein de la société canadienne qu'au sein de la société mondiale. Le « comment faire » est donc orienté vers notre utilisation de ce privilège.

2. Marche des privilèges

Consignes :

Les participant-e-s se tiennent debout sur une ligne droite, épaule contre épaule, au fond de la pièce. Ils et elles avanceront pas à pas vers l'avant de la pièce sur une ligne fictive représentant l'accès au pouvoir.

Citoyenneté canadienne :

- Je possède un passeport me permettant de passer la majorité des frontières sans visas.
- Lorsque je voyage à l'étranger, je peux, en cas d'urgence, me réfugier dans mon ambassade pour demander de l'aide.

- En cas de désastre naturel ou d'éclatement d'un conflit armé, je peux espérer que mon ambassade mettra sur pied un programme d'évacuation des ressortissant-e-s.

Loisir de la lutte : →Cahier, pp. 70-71

- Je peux me retirer d'un projet de solidarité internationale en démissionnant de mon poste salarié ou en abandonnant mes tâches bénévoles.
- Lorsque je suis impliqué-e dans une campagne de solidarité, je peux me changer les idées en prenant quelques jours de congé.
- Je peux participer à des activités politiques sans mettre en péril mon intégrité physique ou celle de ma famille.
- Je peux quitter ma résidence quelques semaines ou mois sans me préoccuper pour la survie économique de ma famille.

Passe V.I.P. avec les autorités locales : →Cahier, p. 71

- Lorsque je suis à l'extérieur du Canada, mon apparence m'assure un traitement de faveur lors du passage de barrages militaires ou policiers ou en cas de contrôle d'identité.
- Si je sollicite une réunion avec une autorité locale dans un pays étranger, il y a de fortes chances que je sois reçue avant la population locale.

Riche malgré soi : →Cahier, p. 72

- Je prends des vacances sur une base plus ou moins annuelle.
- J'ai les moyens financiers de voyager en avion.
- Lorsque je séjourne dans un pays du Sud, j'ai accès à des services de santé de qualité.
- Lorsque je séjourne dans un pays du Sud, j'ai la possibilité d'accéder à l'alimentation de mon choix.
- Lorsque je séjourne dans un pays du Sud, j'ai accès à des loisirs de luxe (ex. discothèque, safari, escalade, rafting, musée, théâtre, etc.)
- Mes choix de consommation reflètent davantage mon éthique que mes besoins.

Retombées professionnelles et thérapeutiques de l'engagement social :

→Cahier, Qui aide qui ? p. 80

- Je peux faire reconnaître mon engagement social en postulant pour un prix.
- Je peux obtenir un emploi à temps plein dans une ONG afin de mener les campagnes politiques qui me tiennent à cœur.
- Je peux parler de mon expérience d'engagement social dans mon curriculum vitae et m'en servir pour me trouver un emploi.
- Je peux facilement me trouver un stage dans un pays du Sud suite à mes études ou grâce à mon expertise professionnelle.

3. Retour sur l'activité :

Objectifs

- Favoriser le passage d'un sentiment de culpabilité face à ses privilèges à une prise de responsabilités en égard à ceux-ci ;
- Explorer les possibilités de créer un réseau de solidarité Nord /Sud et Sud/Sud par le transfert de ses privilèges ;
- Proposer une approche de la solidarité internationale en tant que réseaux où s'expriment et se transfèrent les privilèges.

Le profil type du / de la coopérante canadienne :

- La distribution des positions est-elle très différente de la première marche ? Pourquoi ?
- Peut-on en conclure qu'un « profil type » se dégage ?
 - Est-ce que tou-te-s les habitant-e-s du Nord détiennent ces privilèges ? Connaissez-vous des personnes qui ne peuvent pas, par exemple, prendre de vacances annuellement ? (Par exemple, l'animatrice pourrait demander à de jeunes coopérant-e-s si certain-e-s de leurs ami-e-s ne peuvent faire de stage pendant l'été car ils et elles doivent travailler.)

Malaise, culpabilité et privilèges :

- Lors de la marche, avez-vous pensé à des expériences personnelles qui illustrent certains des privilèges énoncés ? Avez-vous déjà ressentis des malaises liés à ces privilèges au sein de vos projets de solidarité Nord/Sud ?

En quoi nos privilèges facilitent notre action en solidarité internationale ?

En se basant sur les exemples présentés par les participant-e-s, le groupe est invité à aborder ces privilèges (sources de malaise) comme autant d'outils pour les actions de solidarité.

- Malgré le malaise ressenti, est-ce que ce privilège en question est utile à ton action de solidarité ? (exemple : c'est le pouvoir économique qui m'a permis d'acheter mon billet d'avion, c'est ma citoyenneté canadienne qui m'a permis d'être reçue par les autorités locales pour relayer les revendications de mes alliés, etc.)
- Les privilèges énoncés pendant la marche peuvent-ils tous être utilisés, comme étant des ressources, des outils pour notre solidarité Nord/Sud ? Si oui, comment ?
- Selon vous, la coopération internationale peut-elle reproduire, voire renforcer certains privilèges? Lesquels et de quelle manière?

Proposition : les réseaux de solidarité Nord/Sud sont non seulement des lieux où s'expriment les privilèges liés au rapports de pouvoir au sein de la société mondiale, ils peuvent également représenter des canaux pour transférer ces privilèges.

Pour faciliter la réflexion à ce sujet, les animatrices disposent les « cartons privilèges » devant les participant-e-s afin d'illustrer plusieurs exemples. Voici des exemples d'actions de transfert de privilèges pour quelques-unes des images des cartons-privilèges.

Passeport : Faire de l'accompagnement international auprès d'organisations sociales menacées.

Le pouvoir de dissuasion de l'accompagnement international repose sur le privilège de la citoyenneté: « Il y a deux avantages au fait de posséder un passeport étranger dans une zone de conflit. Vous pouvez l'utiliser pour embarquer sans difficultés sur le prochain vol retour. Ou vous pouvez l'utiliser comme un outil pour aider à la protection des droits humains -*Hans-Ulrich Krause, volontaire au sein de PBI Indonésie*

Argent : L'accès facile à des sources de financement au Nord peut être transféré au Sud.

Accès aux ressources technologiques et aux médias : Traduire et diffuser sur internet les nouvelles des communautés en résistance; réaliser du sous-titrage de vidéos ou des entrevues radiophoniques.

Diplôme : Se servir de ses compétences scolaires pour faire de la recherche sur les compagnies canadiennes qui profitent des guerres à l'étranger, ou encore vulgariser l'information en faisant de l'éducation populaire.

Discours public : Dénoncer des abus de l'État ou des exactions de compagnies sans risquer sa vie ou sa liberté.

Temps : Prendre le temps pour organiser des campagnes publiques et des actions de solidarité.



